

Programmes environnementaux

Incidents environnementaux

Chez Bell, nous sommes très soucieux de gérer tout incident environnemental de façon appropriée et de corriger les causes fondamentales des problèmes. Nous poursuivons nos efforts afin de sensibiliser nos employés et de les mobiliser afin qu'ils signalent tous les incidents environnementaux. Bell a élaboré des procédures rigoureuses pour le traitement des incidents environnementaux. Celles-ci précisent les étapes que les employés doivent suivre et les responsabilités des différentes parties afin d'intervenir adéquatement en cas d'urgence. Nous offrons un soutien pour la déclaration, le contrôle et la correction de tous les incidents environnementaux qui impliquent Bell, sans égard à la quantité de matière déversée ou aux effets potentiels, ni au lieu de l'incident, qu'il soit survenu dans nos installations ou ailleurs.

Les déversements sont les types d'incidents les plus fréquents chez Bell. De façon à réduire les impacts associés aux déversements, nous avons installé des trousse de déversement dans chacun des édifices où ce risque existe, de même que dans tous les véhicules qui ont des équipements hydrauliques. De plus, nos réservoirs de produits pétroliers sont également équipés de contenance secondaire et tous les drains à proximité des ces réservoirs sont protégés.

En résumé, en 2015:

- 474 fuites et déversements ont été signalés par nos employés, dont 84% étaient liés à des fuites d'halocarbures des systèmes de climatisation
- 325 incidents (69% des 474 signalés) concernent des quantités inférieures aux seuils de déclaration gouvernementaux
- aucune infraction environnementale entraînant l'imposition d'une amende
- 26 préoccupations signalées par des tiers
- 845 litres d'hydrocarbures déversés à partir de véhicules, de réservoirs ou de génératrices
- 108 litres de liquides corrosifs déversés à partir de batteries du réseau
- 5,471 kg d'halocarbures relâchés à partir de nos systèmes de climatisation

Ces incidents ont eu un impact limité ou nul sur l'environnement et ont fait l'objet d'interventions diligentes, conformément à toutes les exigences réglementaires.

Nous avons défini des objectifs clairs pour la gestion des incidents environnementaux :

- Adopter une approche proactive afin de prévenir les incidents environnementaux
- Corriger les causes profondes des incidents répétitifs afin d'en réduire la récurrence
- Corriger promptement toute situation qui ne peut être prévenue
- Veiller à l'élaboration et à la mise à l'essai de plans d'urgence appropriés
- S'assurer que tous les incidents environnementaux sont signalés au groupe Responsabilité d'entreprise et environnement
- Gérer de façon diligente tout incident provoqué par un tiers et pouvant affecter les actifs de Bell
- Signaler tous les incidents environnementaux aux autorités responsables, conformément
- aux exigences, ainsi qu'aux groupes internes concernés.